

Comité interministériel d'action sociale (CIAS) du 30 juin 2022

Pour ce CIAS clôturant le premier semestre la CFDT a tenu à rappeler l'urgence de revalorisation des revenus des agents de la Fonction publique de l'État compte-tenu de l'inflation.

La déclaration liminaire de l'intersyndicale (voir doc.joint) a priorisé les sujets importants à traiter de manière rapide dans les 3 domaines essentiels que sont la **restauration**, le **logement**, la **petite enfance**.

L'administration a répondu sur chacun des points, soulignant que les organisations syndicales sont dans leur rôle de vigilance, et la DGAFP veille à éviter les sous-consommations de crédit dénoncées dans la liminaire.

Elle rappelle par ailleurs que la prestation de guichet engendre parfois des délais car il se passe du temps entre la décision et la mise en œuvre pour les agents. Pour le domaine du logement, elle indique que des travaux sont en cours actuellement (ils seront présentés au cours du CIAS).

Sur le point « petite enfance », la DGAFP reconnaît que la garde des enfants est un instrument indéniable d'égalité professionnelle, de nouvelles idées sont à creuser mais les arbitrages politiques déterminent in fine ce qui est acté.

Concernant les moyens des SRIAS (casep, pfrh, président, vice-président) la CFDT demande plus de temps afin de permettre la mise en œuvre des actions dans les meilleures conditions : l'administration reconnaît qu'il y a une difficulté sur ce point et indique que ces sujets doivent être abordés dans une discussion plus générale d'organisation.

▪ **Budget de l'ASI 2022**

La DGAFP prévoit une exécution budgétaire de +18% sur l'ensemble des dépenses en matière d'action sociale.

Cette hausse est principalement due à la revalorisation de l'AIP et à la rénovation des RIA (Restaurants Inter Administratifs).

Les SRIAS sont dans une excellente dynamique et nous constatons la bonne utilisation des crédits sur les budgets de l'ensemble des SRIAS.

La CFDT demande l'ouverture du CESU au 6-12 ans rappel sa demande pour davantage de berceaux en crèche qui permet l'égalité professionnelle.

Enfin la CFDT demande un personnel plus conséquent en préfecture au service des SRIAS permettrait de mieux gérer les actions, d'être plus efficace.

La CFDT fait part de son inquiétude sur les RIA. Il est urgent de réagir afin de permettre de fournir une solution de restauration adaptée aux nouveaux modes de travail.

▪ **Mission ECOLAN sur le logement des fonctionnaires de l'État**

Intervention de monsieur Ecolan.

Dans sa lettre de mission l'ancien Premier ministre a souhaité donner une « nouvelle impulsion » à la politique d'action sociale interministérielle. Il a confié le pilotage de cette mission à Jildaz Ecolan.

Sa mission est de stabiliser le projet de feuille de route, qui repose sur la mobilisation de six leviers :

- . La rationalisation de la gestion du droit de réservation du logement social,
- . La réservation de logements intermédiaires,
- . Les montages financiers pour la construction de logements,
- . L'extension de la couverture par l'État du risque locatif,
- . La diversification de l'offre de logements
- . La lisibilité et l'appropriation des dispositifs existants.

Il lui est par ailleurs demandé de traiter "prioritairement" l'Île-de-France, "en raison des tensions particulières sur le logement"

Pour la CFDT, il y a déjà eu de nombreux rapports sur le sujet. Le problème c'est la mise en œuvre des préconisations de ces rapports.

La CFDT est à disposition de Monsieur Ecolan pour qu'il accomplisse sa mission. En effet, le logement est un sujet essentiel dans l'attractivité de la FP.

▪ **Questions diverses**

La CFDT demande à l'administration de sécuriser les actions « handicap » en y affectant des personnels formés et compétents.